

Syndicat National des Journalistes

Agences Audios (SAM) radios locales ou régionales

Augmentation au 1er décembre 2007 0,60%

Valeur du point 14,374402 €

Fonctions	Coef.	Salaires
Rédacteur en chef	235	3 377,98 €
Rédacteur en chef adjoint	195	2 803,01 €
Chef des informations	180	2 587,39 €
Chef de service	165	2 371,78 €
Sous-chef de service	150	2 156,16 €
Rédacteur reporter présentateur 4e échelon	140	2 012,42 €
Rédacteur reporter présentateur 3e échelon	130	1 868,67 €
Rédacteur reporter présentateur 2e échelon	120	1 724,93 €
Rédacteur reporter présentateur 1er échelon	115	1 653,06 €
Rédacteurs stagiaires		
Stagiaire du 19e au 24e mois	110	1 581,18 €
Stagiaire du 13e au 18e mois	105	1 509,31 €
Stagiaire du 4e au 12e mois	100	1 437,44 €
Stagiaire du 1er au 3e mois	95	1 365,57 €

Prime de langue +10 %

Plan minimum de carrière:

le passage au 2e échelon des rédacteurs et reporters photo 1er échelon doit intervenir au plus tard 24 mois après la titularisation (stage accompli).